



Collectif GASPARE Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique

- coordonnées in fine -

*"Si l'on ne veut pas augmenter sa facture électrique,
on ne commence pas par augmenter la puissance de son compteur"*
(Extrait de la contribution de Brest métropole océane au débat sur l'énergie en Bretagne – 2009)

Lettre ouverte à
Monsieur le Préfet de la Région Bretagne
3 avenue de la Préfecture
35026 Rennes Cedex 9

Saint-Divy, le 2 novembre 2011

Monsieur le Préfet de Région,

Par la présente, que nous rendons publique, nous souhaitons répondre à l'interview que vous-même et Monsieur Damien Dambre, de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), avez accordée au quotidien Le Télégramme de Brest le 21 octobre dernier (interview parue le 22 octobre), c'est-à-dire – le hasard du calendrier faisant bien les choses – le jour-même où notre collectif GASPARE (Garantir l'avenir solidaire par l'autonomie régionale énergétique) organisait une réunion publique, à Guipavas, avec deux responsables du Bureau Horizons.

Dans cette interview vous-même et Monsieur Damien Dambre avez abordé, avec Monsieur Didier Déniel du Télégramme, huit questions. Nous allons les détailler, ci-après et en suivant l'ordre chronologique de l'interview, et sur chacune d'elles vous apporter notre point de vue.

Dans l'attente d'une réponse de votre part aux nombreuses questions que votre interview au Télégramme ne pouvait manquer de soulever, une réponse dont nous ne verrions aucun inconvénient à ce qu'elle soit à son tour rendue publique,

Veillez agréer, Monsieur le Préfet de Région, l'expression de nos sentiments très distingués et de notre engagement pour une démocratie vivante et une Bretagne vraiment autonome sur le plan énergétique.

Le Collectif Gaspere

1

Collectif GASPARE (Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique)
11 rue Louis Aragon - 29800 SAINT-DIVY

Site : <http://www.nonalacentrale.fr/> - Courriel : collectif.gaspere@gmail.com

Des riverain-e-s, des citoyen-ne-s, des élu-e-s ;

Des associations : Abers Nature, AE2D, Cohérence, Comité de vigilance pour la qualité de l'environnement de Bmo, Cyber@cteurs, Démocratie écologie solidarité, Force 5, Guipavas doit dire non à la centrale, Kersaint-Plabennec doit dire non à la centrale, La Forest-Landerneau doit dire non à la centrale, Saint-Divy doit dire non à la centrale, Saint-Thonan doit dire non à la centrale, S-Eau-S, Solidarité écologie pour Plougastel, Sortir du nucléaire Cornouaille, Vivre dans les monts d'Arrée, Sud-Solidaires 29 ;

Des formations politiques : CAP21, Europe Ecologie - Les Verts, Europe Écologie – Les Verts Kerne, FASE 29, Les Alternatifs, Modem 29, MRV Landerneau, NPA, UDB, UDB yaouank ;

Le soutien de : CURC 22, Écologie sans Frontière, Collectif La Gauche Debout !



Collectif GASPARE Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique

- coordonnées in fine -

*"Si l'on ne veut pas augmenter sa facture électrique,
on ne commence pas par augmenter la puissance de son compteur"*

(Extrait de la contribution de Brest métropole océane au débat sur l'énergie en Bretagne – 2009)

Question n°1 : la spécificité de la Région Bretagne au regard de sa consommation et de son approvisionnement en électricité

Extrait du Télégramme : « Pour Michel Cadot, la nécessité de voir cet équipement demain en production ne fait aucun doute. « *La croissance de la demande en électricité a augmenté de 20% en six ans. Le dynamisme démographique et économique est tel, en Bretagne, que nous ne pourrions plus répondre à la demande. D'autant que notre position péninsulaire nous met dans une position fragile en termes d'approvisionnement. Nous ne dépendons que d'une ligne qui se trouve fragilisée dans les périodes de forte consommation* ».

La réponse du collectif GASPARE

Monsieur le préfet, est-ce délibérément que vous évitez d'aborder le problème du taux sans cesse croissant d'équipement des logements en chauffage électrique en Bretagne ? C'est là le résultat d'un choix politique au plus haut niveau, dicté par celui du tout-nucléaire dans les années 70, et pourtant qualifié "d'hérésie" par la ministre de l'écologie en exercice, alors secrétaire d'État à l'environnement, dans une intervention à l'Assemblée nationale. En Région Bretagne le taux d'équipement des logements en chauffage électrique (36%) est supérieur à la moyenne nationale (32%), et l'État que vous représentez ne fait rien pour empêcher cette proportion d'augmenter, bien au contraire. C'est pourtant une problématique posée d'emblée dans l'appel d'offres pour la centrale électrique à gaz dans le Finistère... mais mise sous le tapis dans le « pacte électrique breton » que vous avez signé.

Vous n'êtes pas sans savoir que des pays en Europe interdisent le chauffage électrique comme mode de chauffage principal (Suisse, Autriche, Danemark) ou le dissuadent économiquement (Allemagne). Nous pensons qu'il est urgent de diminuer de façon drastique ce mode de chauffage - qui est nettement plus coûteux à l'usage que n'importe quel autre (donc antisocial) - et de proposer des aides à son remplacement. Or, ni l'État ni la Région - qui agitent frénétiquement le chiffon rouge du risque de « black-out » électrique - ne semblent disposés à le faire.

L'État que vous représentez peut-il nous indiquer l'évolution de l'équipement par mode de chauffage pour le résidentiel et le tertiaire en Bretagne d'ici 2020 sur laquelle il fonde ses prévisions d'augmentation de la demande d'électricité ?

Des riverain-e-s, des citoyen-ne-s, des élu-e-s ;

Des associations : Abers Nature, AE2D, Cohérence, Comité de vigilance pour la qualité de l'environnement de Bmo, Cyber@cteurs, Démocratie écologie solidarité, Force 5, Guipavas doit dire non à la centrale, Kersaint-Plabennec doit dire non à la centrale, La Forest-Landerneau doit dire non à la centrale, Saint-Divy doit dire non à la centrale, Saint-Thonan doit dire non à la centrale, S-Eau-S, Solidarité écologie pour Plougastel, Sortir du nucléaire Cornouaille, Vivre dans les monts d'Arrée, Sud-Solidaires 29 ;

Des formations politiques : CAP21, Europe Ecologie - Les Verts, Europe Écologie – Les Verts Kerne, FASE 29, Les Alternatifs, Modem 29, MRV Landerneau, NPA, UDB, UDB yaouank ;

Le soutien de : CURC 22, Écologie sans Frontière, Collectif La Gauche Debout !



Collectif GASPARE Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique

- coordonnées in fine -

*"Si l'on ne veut pas augmenter sa facture électrique,
on ne commence pas par augmenter la puissance de son compteur"*

(Extrait de la contribution de Brest métropole océane au débat sur l'énergie en Bretagne – 2009)

Vous faites le constat d'une augmentation de la demande d'électricité mais quelles sont vos préconisations pour répondre à la loi Grenelle II qui fixe des objectifs impératifs de diminution des consommations énergétiques dans le bâti neuf (pas plus de 50 kWh par m² et par an dans la réglementation 2012 au lieu d'un plafond de 150 kWh par m² et par an dans la réglementation antérieure dite RT 2005) comme dans le bâti existant (objectif de diminution de 38% des consommations énergétiques d'ici 2020) ? Les signataires du « pacte électrique breton », dont vous êtes pour le compte de l'État, peuvent-ils, selon vous, s'exonérer de l'application des lois de la République ?

En outre, que faites-vous des modalités tarifaires d'effacement à la pointe (tarifs EJP et TEMPO) et des mécanismes de capacité comme Voltalis ? Puisque ces outils disponibles agissent à la baisse sur les consommations d'électricité, pourquoi l'État n'en fait-il pas une promotion généralisée en Bretagne ?

Par ailleurs, comment pouvez-vous prédire pour les années à venir un essor de la croissance économique alors que tous les indicateurs sont à la baisse ? Nous ne pouvons argumenter avec vous sur ce point, il semble que vous ayez des informations qui ne soient pas à la portée du commun des mortels. Toutefois, nous sommes persuadés que l'impact de la facture énergétique dans le budget des ménages et dans la production économique aura d'ici très peu de temps de telles conséquences que nous craignons fort que, par effet de domino, ce ne soit toute la population qui s'en trouve affectée. Sur quel prix du gaz, du pétrole et de l'électricité le « pacte électrique breton » que vous avez signé se base-t-il ?

Vous déclarez : « *Nous ne dépendons plus que d'une ligne* ». Ceci est faux si l'on considère l'axe Nantes-Brest où il existe plusieurs lignes, même si elles ne font pas toutes 400 KV et 225 KV sur la totalité du trajet. Pour l'axe Rennes-St-Brieuc il n'y a qu'une ligne mais il est prévu une ligne THT Lorient-St Brieuc, inscrite d'ailleurs dans le « pacte électrique breton ». Donc l'argument d'une ligne « *fragile* » est fallacieux.

Des riverain-e-s, des citoyen-ne-s, des élu-e-s ;

Des associations : Abers Nature, AE2D, Cohérence, Comité de vigilance pour la qualité de l'environnement de Bmo, Cyber@cteurs, Démocratie écologie solidarité, Force 5, Guipavas doit dire non à la centrale, Kersaint-Plabennec doit dire non à la centrale, La Forest-Landerneau doit dire non à la centrale, Saint-Divy doit dire non à la centrale, Saint-Thonan doit dire non à la centrale, S-Eau-S, Solidarité écologie pour Plougastel, Sortir du nucléaire Cornouaille, Vivre dans les monts d'Arrée, Sud-Solidaires 29 ;

Des formations politiques : CAP21, Europe Ecologie - Les Verts, Europe Écologie – Les Verts Kerne, FASE 29, Les Alternatifs, Modem 29, MRV Landerneau, NPA, UDB, UDB yaouank ;

Le soutien de : CURC 22, Écologie sans Frontière, Collectif La Gauche Debout !



Collectif GASPARE Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique

- coordonnées in fine -

*"Si l'on ne veut pas augmenter sa facture électrique,
on ne commence pas par augmenter la puissance de son compteur"*

(Extrait de la contribution de Brest métropole océane au débat sur l'énergie en Bretagne – 2009)

Question n°2 : les problèmes d'approvisionnement en gaz identifiés par GRT Gaz consécutivement à la multiplication des projets de centrales électriques à cycle combiné à gaz (CCCG)

Extrait du Télégramme : « Ces données ne sont plus d'actualité, répond Damien Dambre, de la DREAL, qui participait aussi au point presse. Car il est prévu, pour y faire face, un renforcement du réseau à partir du terminal gazier de Montoir ».

La réponse du collectif GASPARE

Soulignons d'abord qu'il s'agit du terminal gazier de Montoir-de-Bretagne, en Loire-Atlantique. Pourquoi cette occultation dans la dénomination officielle de cette commune ? L'État aurait-il un problème avec l'identité bretonne de ce département ?

Et puis que voulez-vous dire par « renforcement » ? S'agit-il de renforcer le gazoduc avec un diamètre supérieur, de doubler la ligne, de mettre des compresseurs supplémentaires, de faire une extension du terminal méthanier (les installations existantes fonctionnant à 90% de leur capacité) comme en a exprimé le souhait Monsieur Mestralet, PDG de GDF Suez, acceptant d'y mettre 150 M€ ? Et combien de la part de l'État ? L'État a-t-il l'intention de tout saucissonner et de ne présenter la facture aux contribuables que morceau après morceau ? Redoutez-vous d'annoncer aux contribuables le vrai prix d'un terminal méthanier (600 M€ ou 800 M€ si l'on prend les exemples du terminal existant de Fos-sur-Mer ou du terminal en projet de Dunkerque), sachant que les projets d'Antifer, près du Havre, et du Verdon, dans l'estuaire de la Gironde, ont récemment capoté ?

Donc si l'on mettait bout à bout l'extension du terminal méthanier plus les renforts de gazoducs, plus les infrastructures de la centrale, plus les raccordements de la centrale, ne dépasserait-on pas le milliard d'euros ? Somme qui psychologiquement aurait du mal à passer pour les contribuables de ce pays endetté qui essaie de trouver de l'argent un peu partout...

Des riverain-e-s, des citoyen-ne-s, des élu-e-s ;

Des associations : Abers Nature, AE2D, Cohérence, Comité de vigilance pour la qualité de l'environnement de Bmo, Cyber@cteurs, Démocratie écologie solidarité, Force 5, Guipavas doit dire non à la centrale, Kersaint-Plabennec doit dire non à la centrale, La Forest-Landerneau doit dire non à la centrale, Saint-Divy doit dire non à la centrale, Saint-Thonan doit dire non à la centrale, S-Eau-S, Solidarité écologie pour Plougastel, Sortir du nucléaire Cornouaille, Vivre dans les monts d'Arrée, Sud-Solidaires 29 ;

Des formations politiques : CAP21, Europe Ecologie - Les Verts, Europe Écologie – Les Verts Kerne, FASE 29, Les Alternatifs, Modem 29, MRV Landerneau, NPA, UDB, UDB yaouank ;

Le soutien de : CURC 22, Écologie sans Frontière, Collectif La Gauche Debout !



Collectif GASPARE Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique

- coordonnées in fine -

*"Si l'on ne veut pas augmenter sa facture électrique,
on ne commence pas par augmenter la puissance de son compteur"*
(Extrait de la contribution de Brest métropole océane au débat sur l'énergie en Bretagne – 2009)

Question n°3 : Seveso or not Seveso ?

Extrait du Télégramme : « Et le stockage de gaz qui entraînerait un classement Seveso du site ? « *Les apports seront modérés et réguliers dans le temps. Il n'y aura donc pas besoin de stocker* »

La réponse du collectif GASPARE

Si l'État réalise une extension du terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne ainsi qu'un renforcement du réseau gaz, l'approvisionnement d'une centrale électrique à gaz dans le Finistère pourrait peut-être se faire sans stockage à proximité du site de la centrale en effet (mais ces infrastructures complémentaires ne sont pas dans l'appel d'offres, privant les citoyens d'un débat public), pourvu toutefois que le terminal de Montoir-de-Bretagne soit lui-même régulièrement approvisionné. Mais tout cela à quel prix pour le contribuable puis pour l'utilisateur du gaz et de l'électricité ? De cela vous ne dites rien.

Sachant que l'Algérie est très sollicitée par ses voisins (par exemple le Maroc va augmenter par cinq sa demande en gaz) et qu'elle envisage, en raison de la croissance attendue très forte de ses besoins domestiques (+ 200% entre 2008 et 2018), de réduire sévèrement ses exportations à partir de 2017-2018, aurons-nous le même prix du gaz naturel liquéfié (GNL) livré par bateau à Montoir-de-Bretagne ? Alternative possible : pour contenir la hausse du prix du gaz, le terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne importera-t-il du gaz de schiste américain sous forme de GNL à partir du terminal méthanier existant de Lake Charles ou celui en projet de Sabine Pass, tous les deux situés en Louisiane sur la côte est des États-Unis ? Et sinon, ne serait-il pas tentant pour les opérateurs de construire des sites de stockage afin de pouvoir acheter au cours le plus intéressant ?

Pour que la population soit correctement éclairée, pouvez-vous, monsieur le Préfet, vous engager à garantir qu'il n'y aura pas de site SEVESO sur le site ou à proximité du site du projet de centrale dans le Finistère et que vous-même ou votre successeur l'interdira, sans pour autant que l'État mette à la charge du contribuable et de l'utilisateur du gaz et de l'électricité le coût d'une extension du terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne ?

Des riverain-e-s, des citoyen-ne-s, des élu-e-s ;

Des associations : Abers Nature, AE2D, Cohérence, Comité de vigilance pour la qualité de l'environnement de Bmo, Cyber@cteurs, Démocratie écologie solidarité, Force 5, Guipavas doit dire non à la centrale, Kersaint-Plabennec doit dire non à la centrale, La Forest-Landerneau doit dire non à la centrale, Saint-Divy doit dire non à la centrale, Saint-Thonan doit dire non à la centrale, S-Eau-S, Solidarité écologie pour Plougastel, Sortir du nucléaire Cornouaille, Vivre dans les monts d'Arrée, Sud-Solidaires 29 ;

Des formations politiques : CAP21, Europe Ecologie - Les Verts, Europe Écologie – Les Verts Kerne, FASE 29, Les Alternatifs, Modem 29, MRV Landerneau, NPA, UDB, UDB yaouank ;

Le soutien de : CURC 22, Écologie sans Frontière, Collectif La Gauche Debout !



Collectif GASPARE Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique

- coordonnées in fine -

*"Si l'on ne veut pas augmenter sa facture électrique,
on ne commence pas par augmenter la puissance de son compteur"*
(Extrait de la contribution de Brest métropole océane au débat sur l'énergie en Bretagne – 2009)

Question n°4 : les rejets de CO₂

Extrait du Télégramme : « Concernant les rejets, le préfet annonce qu'ils seront de 3% supérieurs à ce que produisent actuellement les deux centrales d'appoint au fioul de Brennilis et de Dirinon »

La réponse du collectif GASPARE

Sur quels éléments objectifs vous fondez-vous, Monsieur le Préfet, pour fournir un chiffre aussi précis alors que les réponses des candidats à l'appel d'offres - non encore officielles - et le choix de l'opérateur par l'État détermineront, selon qu'il s'agira d'un équipement de base ou de semi-base, la durée d'activité de la centrale sur une année, donc le volume global d'émissions de CO₂ ? Le libellé de l'appel d'offres n'apporte aucun enseignement et ne fournit pas plus de directives sur ce point. Monsieur le Préfet, auriez-vous donc des pouvoirs divinatoires ?

Ce que l'on sait en revanche – et il nous appartient d'en informer la population puisque l'État ne le fait pas – c'est que les CCCG existantes fonctionnent entre 3 000 et 8 000 heures par an. A titre de comparaison les TACs (turbines à combustion) au fioul de Dirinon et de Brennilis ne fonctionnent qu'entre 50 et 100 heures par an. Par voie de conséquence, s'il est bien vrai que sur une heure de fonctionnement une CCCG émet sensiblement moins (environ 50%) de CO₂ qu'une TAC au fioul, il est tout aussi vrai qu'une CCCG émettra sur une année entière une quantité de CO₂ beaucoup plus élevée que celle des deux TACs de Brennilis et Dirinon. Le projet de CCCG dans le Finistère représenterait une augmentation de 5 à 8% des émissions globales de CO₂ de la Région Bretagne, qui s'est pourtant engagée à les réduire de 20%. Pourquoi les autorités officielles cherchent-elles à le dissimuler ?

Une augmentation de seulement 3% des quantités de CO₂ par rapport aux émissions des TACs de Brennilis et Dirinon, comme vous l'affirmez, impliquerait un fonctionnement de la CCCG inférieur à 500 heures par an.

Monsieur le Préfet, annoncez-vous par là que l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter que vous-même ou votre successeur serait amené à délivrer limiterait le fonctionnement de la CCCG à 500 heures par an ?

Des riverain-e-s, des citoyen-ne-s, des élu-e-s ;

Des associations : Abers Nature, AE2D, Cohérence, Comité de vigilance pour la qualité de l'environnement de Bmo, Cyber@cteurs, Démocratie écologie solidarité, Force 5, Guipavas doit dire non à la centrale, Kersaint-Plabennec doit dire non à la centrale, La Forest-Landerneau doit dire non à la centrale, Saint-Divy doit dire non à la centrale, Saint-Thonan doit dire non à la centrale, S-Eau-S, Solidarité écologie pour Plougastel, Sortir du nucléaire Cornouaille, Vivre dans les monts d'Arrée, Sud-Solidaires 29 ;

Des formations politiques : CAP21, Europe Ecologie - Les Verts, Europe Écologie – Les Verts Kerne, FASE 29, Les Alternatifs, Modem 29, MRV Landerneau, NPA, UDB, UDB yaouank ;

Le soutien de : CURC 22, Écologie sans Frontière, Collectif La Gauche Debout !



Collectif GASPARE Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique

- coordonnées in fine -

*"Si l'on ne veut pas augmenter sa facture électrique,
on ne commence pas par augmenter la puissance de son compteur"*

(Extrait de la contribution de Brest métropole océane au débat sur l'énergie en Bretagne – 2009)

Question n°5 : l'avis négatif du rapporteur dans l'enquête publique relative au projet de CCCG de Hambach (Moselle)

Extrait du Télégramme : « Les opposants à la centrale évoquent aussi souvent l'avis négatif émis par le rapporteur d'une enquête publique menée en Moselle sur un même équipement. « *Le contexte n'était pas le même. La nécessité de bâtir une centrale, dans une région qui ne manque pas structurellement d'électricité, n'a pas été démontrée* », poursuit Damien Dambre ».

La réponse du collectif GASPARE

Le représentant de l'État répond à côté de la question. Délibérément ou par méconnaissance du dossier ?

En effet, dans son rapport le commissaire enquêteur a justifié l'avis négatif en raison, entre autres, des impacts significatifs sur la santé des populations riveraines (émissions de microparticules particulièrement nocives pour le système respiratoire et présentant un caractère cancérogène...) et leur environnement (pluies acides néfastes à la production agricole...).

Rien à voir donc avec ce que Monsieur Dambre appelle « *la nécessité de bâtir une centrale* ». N'a-t-il rien à dire sur les problèmes identifiés par le commissaire enquêteur désigné à Hambach, c'est-à-dire sur un projet de CCCG similaire à celui que l'État veut réaliser dans le Finistère ? Les ignore-t-il ?

Monsieur Dambre déclare que, dans le cas de Hambach, « *la nécessité de bâtir une centrale dans une région qui ne manque structurellement d'électricité, n'a pas été démontrée* ». Monsieur le Préfet, annoncez-vous aux riverains du projet de CCCG à Hambach, actuellement en procédure d'enquête publique pour le raccordement électrique, que ce projet est inutile ?

Des riverain-e-s, des citoyen-ne-s, des élu-e-s ;

Des associations : Abers Nature, AE2D, Cohérence, Comité de vigilance pour la qualité de l'environnement de Bmo, Cyber@cteurs, Démocratie écologie solidarité, Force 5, Guipavas doit dire non à la centrale, Kersaint-Plabennec doit dire non à la centrale, La Forest-Landerneau doit dire non à la centrale, Saint-Divy doit dire non à la centrale, Saint-Thonan doit dire non à la centrale, S-Eau-S, Solidarité écologie pour Plougastel, Sortir du nucléaire Cornouaille, Vivre dans les monts d'Arrée, Sud-Solidaires 29 ;

Des formations politiques : CAP21, Europe Ecologie - Les Verts, Europe Écologie – Les Verts Kerne, FASE 29, Les Alternatifs, Modem 29, MRV Landerneau, NPA, UDB, UDB yaouank ;

Le soutien de : CURC 22, Écologie sans Frontière, Collectif La Gauche Debout !



Collectif GASPARE Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique

- coordonnées in fine -

*"Si l'on ne veut pas augmenter sa facture électrique,
on ne commence pas par augmenter la puissance de son compteur"*

(Extrait de la contribution de Brest métropole océane au débat sur l'énergie en Bretagne – 2009)

Question n°6 : les besoins en eau

Extrait du Télégramme : « On en sait aussi davantage sur les besoins en eau d'une centrale de ce type. Pas besoin d'un vaste réservoir à proximité. Car ce type de centrale fonctionne en cycle fermé. Un simple détournement du réseau public suffit pour fournir les 230 mètres cubes nécessaires quotidiennement à son fonctionnement. *« Soit bien moins que ce que consomment certains sites industriels de la région »*, précise le préfet ».

La réponse du collectif GASPARE

Sur quel type d'équipement existant, donc ayant démontré une certaine fiabilité, vous appuyez-vous pour citer ce chiffre, sachant qu'une CCCG à refroidissement par eau est beaucoup plus consommatrice qu'une CCCG à refroidissement par air ?

Auriez-vous déjà tranché sur le type de centrale qui aura les faveurs de l'État ? Avant la Commission de régulation de l'énergie (CRE), avant le ministre ?

Avez-vous voulu envoyer un signal aux candidats, vous qui pourtant vous targuez de ne pouvoir communiquer sur le projet de centrale afin de ne pas fausser l'appel d'offres en cours ?

Des riverain-e-s, des citoyen-ne-s, des élu-e-s ;

Des associations : Abers Nature, AE2D, Cohérence, Comité de vigilance pour la qualité de l'environnement de Bmo, Cyber@cteurs, Démocratie écologie solidarité, Force 5, Guipavas doit dire non à la centrale, Kersaint-Plabennec doit dire non à la centrale, La Forest-Landerneau doit dire non à la centrale, Saint-Divy doit dire non à la centrale, Saint-Thonan doit dire non à la centrale, S-Eau-S, Solidarité écologie pour Plougastel, Sortir du nucléaire Cornouaille, Vivre dans les monts d'Arrée, Sud-Solidaires 29 ;

Des formations politiques : CAP21, Europe Ecologie - Les Verts, Europe Écologie – Les Verts Kerne, FASE 29, Les Alternatifs, Modem 29, MRV Landerneau, NPA, UDB, UDB yaouank ;

Le soutien de : CURC 22, Écologie sans Frontière, Collectif La Gauche Debout !



Collectif GASPARE Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique

- coordonnées in fine -

*"Si l'on ne veut pas augmenter sa facture électrique,
on ne commence pas par augmenter la puissance de son compteur"*

(Extrait de la contribution de Brest métropole océane au débat sur l'énergie en Bretagne – 2009)

Question n°7 : l'impact environnemental

Extrait du Télégramme : « Michel Cadot promet de rester très vigilant sur l'impact environnemental. « D'ailleurs, il sera de mon devoir de viser la note environnementale qui pèsera beaucoup dans ce dossier ».

La réponse du collectif GASPARE

Quand évalueriez-vous les impacts ? Avant le fonctionnement (impacts hypothétiques), après la phase test et/ou après une à deux années de fonctionnement, soit dans 7 à 8 ans (impacts réels) ?

Sur quelle autorité indépendante sur le plan scientifique et environnemental vous appuyeriez-vous pour « viser la note environnementale » ?

Allez-vous saisir, par exemple, le Conseil scientifique de l'environnement de Bretagne (CSEB) ? Nous nous permettons de vous rappeler que le CSEB a reçu pour mission de « donner, en toute indépendance, des avis scientifiques sur les grands axes de la politique de l'environnement en Bretagne ainsi que sur des questions ou des dossiers relatifs à l'environnement et d'intérêt régional manifeste ». Vous voudrez bien considérer avec nous que le projet de CCCG entre dans cette définition. Le CSEB est saisi par le Président du Conseil régional, soit de sa propre initiative, soit à la demande du Préfet de Région, c'est-à-dire par les deux co-présidents de la Conférence bretonne de l'énergie. Etes-vous disposé à faire valoir cette faculté ?

Des riverain-e-s, des citoyen-ne-s, des élu-e-s ;

Des associations : Abers Nature, AE2D, Cohérence, Comité de vigilance pour la qualité de l'environnement de Bmo, Cyber@cteurs, Démocratie écologie solidarité, Force 5, Guipavas doit dire non à la centrale, Kersaint-Plabennec doit dire non à la centrale, La Forest-Landerneau doit dire non à la centrale, Saint-Divy doit dire non à la centrale, Saint-Thonan doit dire non à la centrale, S-Eau-S, Solidarité écologie pour Plougastel, Sortir du nucléaire Cornouaille, Vivre dans les monts d'Arrée, Sud-Solidaires 29 ;

Des formations politiques : CAP21, Europe Ecologie - Les Verts, Europe Écologie – Les Verts Kerne, FASE 29, Les Alternatifs, Modem 29, MRV Landerneau, NPA, UDB, UDB yaouank ;

Le soutien de : CURC 22, Écologie sans Frontière, Collectif La Gauche Debout !



Collectif GASPARE Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique

- coordonnées in fine -

*"Si l'on ne veut pas augmenter sa facture électrique,
on ne commence pas par augmenter la puissance de son compteur"*
(Extrait de la contribution de Brest métropole océane au débat sur l'énergie en Bretagne – 2009)

Question n°8 : communication institutionnelle ou débat public?

Extrait du Télégramme (citation du Préfet de Région) : *« J'ai conscience des nombreuses interrogations soulevées par ce projet. Des craintes des habitants et des élus notamment. A partir de février, quand l'opérateur et le site seront choisis, nous pourrons nous exprimer plus facilement. Et informer davantage la population. Je sais qu'il est nécessaire de clarifier certaines choses. Je promets une totale transparence sur les critères et les modalités d'analyse ».*

La réponse du collectif GASPARE

Monsieur le Préfet, quand vous évoquez le mois de février pour le choix de l'opérateur et du site, n'allez-vous pas un peu vite en besogne ? En effet, le cahier des charges de l'appel d'offres précise :

« La Commission de régulation de l'énergie (CRE) conduit la procédure de sélection et transmet au ministre chargé de l'énergie, dans un délai de deux (2) mois à compter de la date de remise des candidatures, une fiche d'instruction pour chaque dossier, faisant notamment apparaître la note chiffrée obtenue en application de la grille de notation du paragraphe 5.1 du présent cahier des charges, ainsi qu'un rapport de synthèse. Ces éléments ne sont pas publics. »

D'ailleurs, sur son site internet la société italienne ENEL, qui porte un projet de CCCG à Briec-de-l'Odét, évoque la période mars-avril pour une décision de l'État, c'est-à-dire en pleine période électorale...

Sur le fond de l'affaire nous ne pouvons qu'exprimer notre désaccord avec votre conception du débat qui n'est rien d'autre que de la communication institutionnelle. Ce n'est pas l'idée que nous nous faisons d'une démocratie aboutie, c'est-à-dire une démocratie qui n'est pas dans la crainte (pour reprendre votre vocabulaire) de ses citoyens mais qui, au contraire, fait confiance à leur capacité de réflexion. Un débat public digne de ce nom doit porter d'abord et avant toute autre chose sur la justification ou non d'un tel équipement au regard de l'intérêt général, pour aujourd'hui et pour demain. La « transparence », dont vous vous faites le garant, c'est le débat avec la population. Or, ce débat-là, qui doit être contradictoire, forcément contradictoire, nous sommes au regret de constater que l'État s'y oppose.

Force est de constater que l'absence d'un « débat public » sur les fondements même de ce projet d'équipement, qui aurait pu être organisé dans les règles de l'art par la Commission nationale du débat public (CNDP), laquelle déplore d'en être empêchée et interpelle à ce titre le ministère de l'écologie, occasionne déjà de graves entorses à la démocratie locale.

Des riverain-e-s, des citoyen-ne-s, des élu-e-s ;

Des associations : Abers Nature, AE2D, Cohérence, Comité de vigilance pour la qualité de l'environnement de Bmo, Cyber@cteurs, Démocratie écologie solidarité, Force 5, Guipavas doit dire non à la centrale, Kersaint-Plabennec doit dire non à la centrale, La Forest-Landerneau doit dire non à la centrale, Saint-Divy doit dire non à la centrale, Saint-Thonan doit dire non à la centrale, S-Eau-S, Solidarité écologie pour Plougastel, Sortir du nucléaire Cornouaille, Vivre dans les monts d'Arrée, Sud-Solidaires 29 ;

Des formations politiques : CAP21, Europe Ecologie - Les Verts, Europe Écologie – Les Verts Kerne, FASE 29, Les Alternatifs, Modem 29, MRV Landerneau, NPA, UDB, UDB yaouank ;

Le soutien de : CURC 22, Écologie sans Frontière, Collectif La Gauche Debout !



Collectif GASPARE Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique

- coordonnées in fine -

*"Si l'on ne veut pas augmenter sa facture électrique,
on ne commence pas par augmenter la puissance de son compteur"*
(Extrait de la contribution de Brest métropole océane au débat sur l'énergie en Bretagne – 2009)

C'est ainsi que le 20 septembre dernier, les élus de la communauté de communes du Yeun Elez (site de Brennilis) ont été convoqués pour rencontrer à huis clos, donc hors du regard et des oreilles de la population et des médias, des responsables de l'entreprise EDF et Monsieur Dominique Ramard, conseiller régional délégué à l'énergie. A la fin de cette réunion, et alors qu'aucun ordre du jour ne le prévoyait, le président de la communauté de communes a fait procéder « à titre indicatif » (sic) à un vote sur l'opportunité d'accueillir le projet EDF. Il est plus que probable que la promesse d'une dotation annuelle de « 2 millions € de taxe professionnelle » (sic), un impôt que l'État a supprimé en 2010 !, a pesé lourd dans cette procédure à la hussarde.

D'autre part, Monsieur le Préfet, nous déplorons vivement de devoir constater qu'il y a « *deux poids, deux mesures* » entre les énergies renouvelables et les énergies fossiles dans l'organisation de la procédure de débat public.

En effet, le 11 juillet 2011, soit quelques jours après l'appel d'offres lancé par le ministère de l'industrie, relatif à une installation de production électrique de type cycle combiné à gaz en Bretagne, un autre appel d'offres portant sur des installations éoliennes de production d'électricité en mer en France métropolitaine était lancé par le ministère de l'écologie. Cet appel d'offres concernant l'éolien offshore prévoit notamment le raccordement à la Bretagne de deux parcs de 500 MW (baie de Saint-Brieuc) et 750 MW (au large de Saint-Nazaire).

Le cahier des charges précise que les entreprises qui remporteront l'appel d'offres devront, conformément à la législation, saisir la CNDP avant de lancer les procédures d'autorisation administrative. Ces débats d'une durée de cinq mois nécessitent plusieurs mois de préparation. Ils suspendent les projets pendant le temps du débat, l'objectif étant, sous l'égide d'un garant, de justifier l'opportunité des projets, d'expertiser leurs alternatives et leurs impacts en les soumettant publiquement aux élu-e-s, aux associations et aux citoyen-ne-s.

Y aura-t-il définitivement « *deux poids, deux mesures* » entre les énergies renouvelables d'un côté, soumises à débat, et les énergies fossiles, qui en seraient exemptes ?

Est-ce là l'esprit du Grenelle de l'Environnement ?

Le ministère de l'écologie interviendra-t-il sur la question, conformément au souhait exprimé par la CNDP ?

Nous tenons aussi à vous signaler que Madame Annick Le Loch, députée du Finistère, a également attiré l'attention du ministère de l'écologie sur le sujet, par une question écrite le 25 octobre 2011.

Des riverain-e-s, des citoyen-ne-s, des élu-e-s ;

Des associations : Abers Nature, AE2D, Cohérence, Comité de vigilance pour la qualité de l'environnement de Bmo, Cyber@cteurs, Démocratie écologie solidarité, Force 5, Guipavas doit dire non à la centrale, Kersaint-Plabennec doit dire non à la centrale, La Forest-Landerneau doit dire non à la centrale, Saint-Divy doit dire non à la centrale, Saint-Thonan doit dire non à la centrale, S-Eau-S, Solidarité écologie pour Plougastel, Sortir du nucléaire Cornouaille, Vivre dans les monts d'Arrée, Sud-Solidaires 29 ;

Des formations politiques : CAP21, Europe Ecologie - Les Verts, Europe Écologie – Les Verts Kerne, FASE 29, Les Alternatifs, Modem 29, MRV Landerneau, NPA, UDB, UDB yaouank ;

Le soutien de : CURC 22, Écologie sans Frontière, Collectif La Gauche Debout !